Bulletin d'adhésion Ecole du Crayon de Bois 2015-2016

Adhérent N°.....

M. Mme[1] : Nom..... Prénom.....
Nom et Prénom de l'enfant inscrit s'il est mineur : .....
Adresse :

Tél. fixe/port. : E-mail :

Cotisation de 8 euros acquittée en[1] : Espèces Chèque Pélous
Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre actif ce qui implique le droit de vote à l'assemblée générale annuelle.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association Ecole du Crayon de Bois.

Fait à Limoges, le ..... Signature adhérent(e)

Je donne mon accord pour que[1] :

- ∞ Mon enfant ou moi-même soient photographié lors d'ateliers Oui Non
- ∞ Mes dessins ou ceux de mes enfants soient présentés sur le Blog de L'ECB Oui Non
- ∞ Mes coordonnées soient utilisées (via sms) par l'association pour m'informer d'une annulation ou modification éventuelle d'une activité Oui Non

Pour les mineurs

J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'activité Oui Non
Date de naissance : ...../...../.....
Numéro de la personne à contacter en cas d'urgence :

ABONNEMENT ANNUEL ATELIER

L'abonnement donne droit à un tarif préférentiel de 5 euros de l'heure soit 10 euros la séance. Tout trimestre commencé est dû.

Choix de l'atelier[1]:

Comics : jeudi 18 à 20h ou samedi de 10 à 12h

Franco-Belge : samedi de 10 à 12h

Manga : mercredi 14 à 16h ou jeudi 18 à 20h ou samedi de 10 à 12h ou de 14 à 16h

Tableau à remplir par nos soins

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
Nombre d'ateliers Tarif du trimestre	Nombre d'ateliers Tarif du trimestre	Nombre d'ateliers Tarif du trimestre
Espèce Chèque Parts en Pélou	Espèce Chèque Parts en Pélou	Espèce Chèque Parts en Pélou

1 Entourer votre choix

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.